

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie « CARTE VIE »

Siège social : Immeuble CARTE, Entrée B Lot BC4 – Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie « CARTE VIE » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 29 avril 2019. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes Mr Chérif BEN ZINA.

**CARTE VIE
ASSURANCES**

ACTIF

ANNEXE 1

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	2018			Exercice 2017
	BRUT	Amort & Prov	NET	Montant Net
AC1 Actifs incorporels				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	57 182,665	-56 886,133	296,532	2 144,279
AC13 Fonds commercial	16 399 952,084	-6 573 616,257	9 826 335,827	10 646 333,431
	16 457 134,749	-6 630 502,390	9 826 632,359	10 648 477,710
AC2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	204 500,493	-75 513,526	128 986,967	139 410,353
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	106 779,293	-92 107,265	14 672,028	20 928,788
	311 279,786	-167 620,791	143 658,995	160 339,141
AC3 Placements				
AC31 Terrains et constructions				
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	531 982,500	-136 121,332	395 861,168	422 320,293
AC312 Terrains et constructions hors exploitation				
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations				
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation				
AC33 Autres placements financiers				
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	50 341 398,964	-1 515 665,277	48 825 733,687	40 247 757,851
AC332 Obligations et autres titres à revenus fixe	55 171 200,000		55 171 200,000	63 321 760,000
AC334 Autres prêts	1 510 677,475		1 510 677,475	3 177,475
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	60 400 000,000		60 400 000,000	40 000 000,000
	167 955 258,939	-1 651 786,609	166 303 472,330	143 995 015,619
AC4 Placements représentant les prov techniques afférentes aux c.a.c	0,000	0,000	0,000	0,000
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provision pour primes non acquises				
AC520 Provision d'assurance vie				
AC530 Provision pour sinistres vie	1 391 699,340		1 391 699,340	641 496,727
AC531 Provision pour sinistres non vie				
	1 391 699,340	0,000	1 391 699,340	641 496,727
AC6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 Primes acquises et non émises	3 511 553,870		3 511 553,870	3 078 403,506
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	829 579,736	-76 914,316	752 665,420	690 049,910
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	812 759,398		812 759,398	1 629 935,776
AC63 Autres créances				
AC631 Personnel	2 216,834		2 216,834	2 653,278
AC632 Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	47 263,330		47 263,330	47 263,330
AC633 Débiteurs divers	537 939,303		537 939,303	1 242 330,936
	5 741 312,471	-76 914,316	5 664 398,155	6 690 636,736
AC7 Autres éléments d'actif				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	5 359 049,160		5 359 049,160	4 393 756,131
AC72 Charges reportées				
AC721 frais d'acquisition reportés				
AC722 Autres charges à répartir				
	5 359 049,160	0,000	5 359 049,160	4 393 756,131
AC73 Comptes de régularisation Actif				
AC731 Intérêts et loyers acquis et non échus	4 193 090,243		4 193 090,243	3 589 899,665
AC733 Autres comptes de régularisation	2 769,145		2 769,145	2 062,209
	4 195 859,388	0,000	4 195 859,388	3 591 961,874
Total de l'actif	201 411 593,833	-8 526 824,106	192 884 769,727	170 121 683,938

**CARTE VIE
ASSURANCES**

PASSIF

ANNEXE 2

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Capitaux Propres & Passifs		31/12/2018	31/12/2017
Capitaux propres			
CP1	Capital social ou fonds équivalent	13 000 000,000	13 000 000,000
CP2	Réserves et primes liées au capital	1 813 151,591	1 740 276,243
CP4	Autres Capitaux Propres	18 202 500,000	16 502 500,000
CP5	Résultat reporté	4 414 344,114	2 504 184,898
	Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	37 429 995,705	33 746 961,141
CP6	Résultat de l'exercice	6 705 696,400	5 703 035,807
	Total capitaux propres avant affectation	44 135 692,105	39 449 996,948
PASSIFS			
PA2	Provisions pour risques et charges	135 013,946	108 201,476
		135 013,946	108 201,476
PA3	Provisions techniques brutes		
PA320	Provision d'assurance vie	122 764 172,933	105 762 080,401
PA330	Provision pour sinistres	8 679 541,179	6 794 548,265
PA340	Provision pour participation aux bénéfices	3 918 943,241	3 037 781,346
PA350	Provision pour égalisation & équilibrage	345 639,920	374 608,742
PA360	Autres provisions techniques		
		135 708 297,273	115 969 018,754
PA4	Provisions techniques de contrats en unités de compte	0,000	0,000
PA5	Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	0,000	0,000
PA6	Autres dettes		
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	9 939 011,327	11 675 117,288
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	1 402 236,932	653 065,654
PA63	Autres dettes		
PA631	Dépôts et cautionnements reçus		
PA632	Personnel	170 930,988	148 088,208
PA633	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	1 075 791,148	1 854 298,185
PA634	Créditeurs divers	40 556,565	21 812,462
		12 628 526,960	14 352 381,797
PA7	Autres passifs		
PA71	Comptes de régularisation Passif		
PA712	Autres comptes de régularisation Passif	277 239,443	242 084,963
		277 239,443	242 084,963
		148 749 077,622	130 671 686,990
	Total du passif	148 749 077,622	130 671 686,990
	Total des capitaux propres et passifs	192 884 769,727	170 121 683,938

**CARTE VIE
ASSURANCES**

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE

ANNEXE 4

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

SITUATION ARRETEE AU 31/12/2018	2018			Opérations nettes 2017
	Opérations brutes	Cessions et/ou rétrocessions	Opérations nettes	
PRV1 Primes				
PRV11 Primes émises et acceptées	53 159 299,917	-2 051 699,230	51 107 600,687	39 023 651,984
	53 159 299,917	-2 051 699,230	51 107 600,687	39 023 651,984
PRV2 Produits de placements				
PRV21 Revenus des placements	9 309 301,343		9 309 301,343	7 306 048,115
PRV22 Produits des autres placements	128 714,725		128 714,725	89 272,973
sous total 2a	9 438 016,068	0,000	9 438 016,068	7 395 321,088
PRV23 Reprise de corrections de valeur sur placement	947 570,616		947 570,616	625 280,955
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements	36 143,947		36 143,947	27 359,476
sous total 2	10 421 730,631	0,000	10 421 730,631	8 047 961,519
PRV4 Autres Produits Techniques	0,000		0,000	0,000
CHV1 Charge de sinistres				
CHV11 Montants payés	-16 010 973,253	1 144 467,691	-14 866 505,562	-13 324 945,496
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	-1 884 992,914	739 650,788	-1 145 342,126	841 746,062
sous total 3	-17 895 966,167	1 884 118,479	-16 011 847,688	-12 483 199,434
CHV2 Variation des autres provisions techniques				
CHV21 Provision d'assurance vie	-17 002 092,532		-17 002 092,532	-11 414 131,849
CHV22 Autres provisions techniques	28 968,822		28 968,822	-86 462,831
CHV23 Provision sur contrats en unité de compte				
sous total 4	-16 973 123,710	0,000	-16 973 123,710	-11 500 594,680
CHV3 Participations aux bénéfices et ristournes	-881 161,895	0,000	-881 161,895	-704 027,063
CHV4 Frais d'exploitation				
CHV41 Frais d'acquisition	-12 157 223,289		-12 157 223,289	-9 254 896,634
CHV43 Frais d'administration	-4 256 653,156		-4 256 653,156	-3 519 572,565
CHV44 Commissions reçues des réassureurs				
sous total 5	-16 413 876,445	0,000	-16 413 876,445	-12 774 469,199
CHV5 Autres charges techniques	-10 767,558	0,000	-10 767,558	-19 648,324
CHV9 Charges de placements				
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges	-49 577,895		-49 577,895	-64 456,969
CHV92 Correction de valeur sur placements	-1 515 665,277		-1 515 665,277	-947 570,616
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	-28 978,819	-19 561,457	-48 540,276	-24 368,894
sous total 6	-1 594 221,991	-19 561,457	-1 613 783,448	-1 036 396,479
CHV10 Moins values non réalisées sur placements	-2 676,183	0,000	-2 676,183	-7 626,517
CHV12 Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat non technique	-2 019 288,971	0,000	-2 019 288,971	-1 626 543,915
RTV Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)	7 789 947,628	-187 142,208	7 602 805,420	6 919 107,892

**CARTE VIE
ASSURANCES**

ETAT DE RESULTAT

ANNEXE 5

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

SITUATION ARRETE AU 31/12/2018		2018	2017
RTV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	7 602 805,420	6 919 107,892
	Sous total 1	7 602 805,420	6 919 107,892
PRNT2	Autres produits non techniques	0,000	40 000,000
PRNT3	Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat non technique	2 019 288,971	1 626 543,915
CHNT3	Autres charges non techniques		0,000
	Sous total 2	2 019 288,971	1 666 543,915
	Résultat provenant des activités ordinaires	9 622 094,391	8 585 651,807
CHNT4	Impôts sur le résultat	-2 551 848,250	-2 522 289,000
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	7 070 246,141	6 063 362,807
CHNT5	Pertes extraordinaires	-364 549,741	-360 327,000
	Résultat extraordinaire	-364 549,741	-360 327,000
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	6 705 696,400	5 703 035,807
	Résultat net de l'exercice	6 705 696,400	5 703 035,807

CARTE VIE
ASSURANCES

Tableau des engagements reçus et donnés

ANNEXE 6

	2018	2017
Engagements reçus	0,000	0,000
Engagements donnés		
HB21 <i>Avals, cautions et garanties de crédit données envers entreprises liées</i>	0,000	0,000
HB22 <i>Titres et actifs acquis avec engagement de revente</i>	0,000	0,000
HB23 <i>Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>	0,000	0,000
HB24 <i>Autres engagements donnés</i>	0,000	0,000
Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires	0,000	0,000
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution	0,000	0,000
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance	0,000	0,000
Autres valeurs détenues pour compte de tiers	0,000	0,000

**CARTE VIE
ASSURANCES**

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

ANNEXE 7

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Notes	2018	2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements des primes reçues des assurés	F1	52 752 621,273	40 025 365,542
Sommes versées pour paiement des sinistres	F2	-16 010 973,253	-15 299 454,494
Commissions versées aux intermédiaires	F3	-11 616 120,677	-9 526 357,892
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	F4	-1 348 317,832	-1 164 258,356
Variation des espèces reçues des cessionnaires	F5	0,000	0,000
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	F6	-58 126 354,521	-46 107 254,183
Encaissements liés à la cession de placements financiers	F7	32 991 662,474	32 550 421,284
Taxes sur les assurances versées au Trésor	F8	0,000	0,000
Produits financiers reçus	F9	8 511 681,293	5 253 861,390
Impôts sur les bénéfices payés	F10	-2 715 818,565	-1 680 170,625
Autres mouvements	F11	-1 440 422,363	-336 369,248
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		2 997 957,829	3 715 783,418
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	F12	-32 664,800	-143 996,072
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	F13	0,000	40 000,000
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	F14		
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation	F15		
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	F16	0,000	-1 500 000,000
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	F17		
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-32 664,800	-1 603 996,072
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions	F18	0,000	0,000
Dividendes et autres distributions	F19	-2 000 000,000	-2 000 000,000
Encaissements provenant d'emprunts	F20	0,000	0,000
Remboursements d'emprunts	F21	0,000	0,000
Augmentations/ Diminutions des ressources spéciales	F22	0,000	0,000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-2 000 000,000	-2 000 000,000
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités			
Variation de trésorerie			
		965 293,029	111 787,346
Trésorerie de début d'exercice			
		4 393 756,131	4 281 968,785
Trésorerie de fin d'exercice			
		5 359 049,160	4 393 756,131

Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie
Immeuble CARTE – Lot BC4 – Centre Urbain Nord - TUNIS
Téléphone : (216) 71 184 160 – Télécopie (216) 71 184 170

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I - PRESENTATION DE L'ENTREPRISE :

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso – Européenne Vie (CARTE Vie) est une société anonyme dont l'objet est la pratique des opérations d'assurances et de réassurances vie. La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92 – 24 du 09 Mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94 – 10 du 31 Janvier 1994, la loi N° 97 – 24 du 28 Avril 1997 et la loi N° 2002 – 37 du 1^{er} Avril 2002.

1 - Identité

Raison Sociale : Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie

Siège Social : Immeuble CARTE Lot BC4 Centre Urbain Nord Tunis (Tunisie)

Capital Social : 13 MD

Tel : 71 184 160 / Fax : 71 184 170

RC : B 0122128 2010

E-mail : dprp@carte.com.tn Site web : www.carte.com.tn

2 - Conseil d'Administration

Président du Conseil : Mr Hassine DOGHRI

Administrateurs :

Hassine DOGHRI : Administrateur représentant la COFITE SICAF

Abderrahmen FATMI : Administrateur

Mehdi DOGHRI : Administrateur

Radhi Meddeb : Administrateur indépendant

Christian Huyghues Despointes : Administrateur

Roger Vander Haeghen : Administrateur

3- Les clients

La société « CARTE VIE » répond aux besoins de deux catégories de clientèle : les Entreprises et les Particuliers.

Les Entreprises

La société « CARTE VIE » s'engage à instaurer une véritable relation personnalisée avec chacun de ses clients.

Les Particuliers

La société « CARTE VIE » entend aussi affirmer sa présence dans les risques de particuliers. La société « CARTE VIE » offre des garanties d'assurances de personnes, adaptées et personnalisées pour chacun. Ces contrats complètent les régimes légaux de prévoyance sociale : décès, assurance vie et retraite.

4 - Le réseau

Avec un groupe de professionnels, la société « CARTE VIE » étend son réseau de Bizerte à Zarzis avec plus de 70 agents, courtiers et banques.

II - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les états financiers sont établis conformément et sur la base des recommandations et des principes formulés dans la norme comptable générale, les normes spécifiques du secteur des assurances et de réassurances, du manuel comptable de la compagnie et des usages et pratiques généralement admis dans le secteur.

A – PROVISIONS TECHNIQUES :

A1 : Provisions d'assurance vie :

Les provisions mathématiques : calcul informatisé contrat par contrat conformément aux notes techniques.

Provisions mathématiques de rente : calcul informatisé dossier par dossier.

Provision pour sinistres à payer : calcul informatisé contrat par contrat. Le montant de cette provision figure sur le récapitulatif établi par le département informatique à la date d'arrêt.

Provision d'égalisation : Montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance de groupe contre le risque décès.

A.2. Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques :

Il est procédé à la date d'arrêté à l'évaluation des placements selon leur valeur de marché. La valeur de marché est déterminée séparément pour chaque catégorie de placements de même nature. La moins-value **globale** constatée par rapport à la valeur comptable nette des placements fait l'objet d'une provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques.

B - Les régularisations :

B.1. Régularisations liées aux primes émises :

Les PANE : (Primes Acquisées et Non Emise) évaluation, sur la base des contrats et avenant parvenus et des émissions intervenus entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes.

Les Primes à Annuler : estimation statistique sur la base de l'ancienneté de l'arrière (notamment contentieux).

Parts des réassureurs dans les PANE : Le calcul est effectué en fonction du taux de cession.

Parts des réassureurs dans les primes à annuler : Le taux de cession moyen calculé est affecté aux primes à annuler.

Commissions sur les primes cédées sur PANE : Un taux moyen de commission de réassurance est déterminé à partir du rapport : commissions reçues/ primes cédées. L'application du taux moyen aux PANE permet d'estimer la commission sur PANE cédées.

Commissions à payer : Application des taux de commission donnés par la table de commissionnement aux arriérés de primes.

B.2. Régularisations liées aux placements :

Intérêts et loyers acquis et non échus : Le calcul est effectué à la comptabilité générale selon la règle du prorata temporis par référence aux contrats de locations (loyers) et aux échéanciers de remboursement (intérêts)

B.3. Autres régularisations :

Charges et produits constatés d'avance : Le calcul est effectué à la comptabilité générale selon la règle du prorata temporis

Charges à payer et produits à recevoir : Le calcul est effectué au service comptable selon la règle du prorata temporis.

C. Amortissements et autres provisions :

C.1. Amortissements : Calcul extra comptable.

C.2. Provisions pour dépréciation : Ces provisions font l'objet d'estimation à la date d'inventaire par la comptabilité générale (Provision pour dépréciation des placements, Provisions pour dépréciation des comptes de tiers, Provisions pour dépréciation des autres actifs corporels et incorporels).

III - NOTES SUR LE BILAN :

AC1 – Actifs incorporels

Les actifs incorporels totalisent au 31/12/2018, la somme de 16 457 134,749 **Dinars**.

Les amortissements totalisent au 31/12/2018, la somme de 6 630 502,390 **Dinars**.

Le tableau des amortissements des actifs incorporels est présenté ci après :

Désignations	Valeur brute	Amort.Ant.	Amort.2018	Total Amort.	Valeur nette
Fonds de commerce	16 399 952.084	5 753 618.653	819 997.604	6 573 616.257	9 826 335.827
Logiciels	57 182.665	55 038.386	1 847.747	56 886.133	296.532
Total	16 457 134.749	5 808 657.039	821 845.351	6 630 502.390	9 826 632.359

AC2 – Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels totalisent au 31/12/2018 la somme de 311 279,786 **Dinars**.

Les amortissements totalisent au 31/12/2018 la somme de 167 620,791 **Dinars**.

Le tableau des amortissements des actifs corporels d'exploitation est présenté ci après :

Désignations	Valeur brute	Amort.Ant	Amort.2018	Total Amort.	Valeur nette
Matériel de Transport	204 500.493	38 090.140	37 423.386	75 513.526	128 986.967
Matériel Informatique & Bureau	106 779.293	80 185.705	11 921.560	92 107.265	14 672.028
Total	311 279.786	118 275.845	49 344.946	167 620.791	143 658.995

AC3 – Placements

Les placements bruts totalisent au 31/12/2018, la somme de 167 955 258,939 **Dinars**.

Libelle	Placement Brut	Amort/Prov.	Placement Net 31/12/2018	Placement Net 31/12/2017
Placements Immobiliers	531 982.500	-136 121.332	395 861.168	422 320.293
Titres à revenus variables	50 341 398.964	-1 515 665.277	48 825 733.687	40 247 757.851
Titres à revenus fixes	117 081 877.475		117 081 877.475	103 324 937.475
Total	167 955 258.939	-1 651 786.609	166 303 472.330	143 995 015.619

Il est à noter que le tableau de variation des postes AC1, AC2 et AC3 est présenté au niveau de l'annexe 8.

AC5 – Part des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques au 31/12/2018, est de 1 391 699,340 Dinars.

AC6 – Créances

AC611 – Primes acquises et non émises

Les primes acquises et non émises totalisent au 31/12/2018, la somme de 3 610 491,870 Dinars.

Libelle	31/12/2018	31/12/2017
Primes acquises et non émises	3 610 491.870	3 078 600.457
Provision pour Annulation Primes	-98 938.000	-196.951
Total	3 511 553.870	3 078 403.506

AC612 – Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

Les autres créances nées d'opérations d'assurances directes totalisent au 31/12/2018, la somme de 829 579,736 Dinars.

Libelle	31/12/2018	31/12/2017
Primes à recevoir	829 579.736	756 196.668
Total	829 579.736	756 196.668

AC63 – Autres créances

Les autres créances totalisent la somme de 587 419,467 Dinars au 31/12/2018.

Libellés	31/12/2018	31/12/2017
Personnel	2 216.834	2 653.278
Etat, organisme de sécurité sociale	47 263.330	47 263.330
Débiteurs divers	537 939.303	1 242 330.936
Total	587 419.467	1 292 247.544

AC7 – Autres éléments d'actif

AC71 – Avoir en banques, CCP, chèques et caisses

Le total de la trésorerie au 31/12/2018, s'élève à 5 359 049,160 Dinars.

Libelles	31/12/2018	31/12/2017
Banques	5 358 412.821	4 237 635.110
CCP	-3.044	155 714.564
Caisses	639.383	406.457
Total	5 359 049.160	4 393 756.131

AC73 – Comptes de régularisation Actif

Les comptes de régularisation actifs totalisent la somme de 4 195 859,388 Dinars au 31/12/2018.

Libellés	31/12/2018	31/12/2017
Intérêts courus et non échus	4 193 090.243	3 589 899.665
Autres comptes de régularisation	2 769.145	2 062.209
Total	4 195 859.388	3 591 961.874

CP - Capitaux propres

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

(En Dinars)

	01/01/2018 avant affectation	Affectations et imputations	Dividende	Augmentation de Capital	Résultat 2017	Variation 2018	Situation au 31/12/2018
Capital social	13 000 000	-	-	-	-	-	13 000 000
Fonds social	383 153	150 000	-	-	-	-20 001	513 152
Réserves liées au capital social	10 000 000	-	-	-	-	-	10 000 000
Réserves légales	1 357 123	-57 123	-	-	-	-	1 300 000
Réserves Spécial de Réinvestissement	6 502 500	1 700 000	-	-	-	-	8 202 500
Report à nouveau	2 504 185	1 910 159	-	-	-	-	4 414 344
Résultat de l'exercice		-3 703 036	-2 000 000	-	5 703 036	6 705 696	6 705 696
Total	33 746 961	- -2 000 000		-	5 703 036	6 685 695	44 135 692

Le capital social de la société « CARTE VIE » est composé de 1 300 000 actions dont la valeur nominale est égale à 10 Dinars.

Actionnaires	Nombre d'actions	Part dans le capital social
CARTE ASSURANCES	1 283 150	98,70%
COFITE SICAF	5 000	0,38%
COTIF SICAR	340	0,03%
CITE	170	0,01%
Mr Hassine Doghri	10 000	0,77%

Mr Mehdi Doghri	340	0,03%
Mme Afifa Boughzou	1 000	0,08%
Total	1 300 000	100%

PA3 – Provisions techniques brutes

Les provisions techniques brutes totalisent au 31/12/2018, la somme de 135 708 297,273 Dinars détaillées comme suit :

Libellés	31/12/2018	31/12/2017
Provisions Mathématiques	122 764 172.933	105 762 080.401
Provision pour participation aux bénéficiaires	8 679 541.179	6 794 548.265
Provisions pour sinistres à payer	3 918 943.241	3 037 781.346
Provisions d'égalisations et équilibrage	345 639.920	374 608.742
Total	135 708 297.273	115 969 018.754

PA61 – Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Les dettes nées d'opérations d'assurance directe totalisent au 31/12/2018, la somme de 9 939 011,327 Dinars.

Libellés	31/12/2018	31/12/2017
Commissions à payer	1 222 686.632	673 552.282
Ristournes à payer	29 614.461	33 288.167
Primes en attente D'affectation	8 669 582.452	10 951 108.621
Comptes courants agents	17 127.782	17 168.218
Total	9 939 011,327	11 675 117.288

PA62 – Dettes nées d'opérations de réassurance

Les dettes nées d'opérations de réassurances sont de 1 402 236,932 Dinars au 31/12/2018.

PA63 – Autres dettes

Les autres dettes totalisent au 31/12/2018, la somme de 1 287 278,701 Dinars.

Libellés	31/12/2018	31/12/2017
Personnel	170 930.988	148 088.208
Etat, organisme de sécurité sociale	1 075 791.148	1 854 298.185
Créditeurs Divers	40 556.565	21 812.462
Total	1 287 278.701	2 024 198.855

PA712– Autres comptes de régularisation Passif

Les autres comptes de régularisation passif représentent les charges à payer et totalisent au 31/12/2018 la somme de 277 239,443 Dinars.

IV - NOTES SUR LES COMPTES DE RESULTAT

PRV1 Primes :

Les primes émises et acceptées nettes de réassurances s'élèvent à 51 107 600,687 Dinars au 31/12/2018, contre 39 023 651,984 Dinars au 31/12/2017.

PRV2 Produits de placements :

Les produits de placements s'élèvent à 10 421 730,631 Dinars au 31/12/2018, contre 8 047 961,519 Dinars au 31/12/2017.

CHV1 Charges de sinistres et prestations payées :

Les charges de sinistres et prestations payées nettes de réassurances totalisent la somme de 16 011 847,688 Dinars au 31/12/2018, contre 12 483 199,434 Dinars au 31/12/2017.

Libellés	31/12/2018	31/12/2017
Sinistres et prestations payées payés	14 866 505.562	13 324 945.496
Variation. Provision. RAR	1 145 342.126	-841 746.062
Total	16 011 847.688	12 483 199.434

CHV2 Variation des autres provisions techniques :

Le poste variation des autres provisions techniques représente les variations de la provision mathématique et de la provision d'égalisation et s'élève à 16 973 123,710 Dinars au 31/12/2018 contre 11 500 594,680 Dinars au 31/12/2017.

Libellés	31/12/2018	31/12/2017
Variation provision mathématique	17 002 092.532	11 414 131.849
Variation autres provisions techniques	-28 968.822	86 462.831
Total	16 973 123.710	11 500 594.680

CHV4 Frais d'exploitation :

Les frais d'exploitation totalisent la somme de 16 413 876,445 Dinars au 31/12/2018 contre 12 774 469,199 Dinars au 31/12/2017 détaillés comme suit :

Libellés	31/12/2018	31/12/2017
Frais d'acquisition	12 157 223.289	9 254 896.634
Frais d'administration	4 256 653.156	3 519 572.565
Total	16 413 876.445	12 774 469.199

CHV9 Charges de placements :

Les charges de placements s'élèvent à 1 613 783,448 Dinars au 31/12/2018 contre 1 036 396,479 Dinars au 31/12/2017.

CHV10 Moins values non réalisées sur placements :

Les moins values non réalisées sur placements s'élèvent à 2 676,183 Dinars au 31/12/2018, contre 7 626,517 Dinars au 31/12/2017.

CHV12 Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat non technique :

Les produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat non technique s'élèvent à 2 019 288,971 Dinars au 31/12/2018 contre 1 626 543,915 Dinars au 31/12/2017.

RTV Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie :

Le résultat technique est de 7 602 805,420 Dinars au 31/12/2018 contre 6 919 107,892 Dinars au 31/12/2017.

V - NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :

F 1 : Encaissements des primes reçues des assurés :

Il s'agit des encaissements des primes à recevoir et des acomptes de primes d'un montant de 52 752 621,273 Dinars.

F 2 : Sommes versées pour paiement des sinistres :

Il s'agit des décaissements pour sinistres d'un montant de 16 010 973,253 Dinars.

F 3 : Commissions versées aux intermédiaires :

Les commissions versées aux intermédiaires s'élèvent à 11 616 120,677 Dinars.

F 4 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel :

Les sommes versées aux fournisseurs et au personnel s'élèvent à 1 348 317,832 Dinars.

F 6 : Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers :

Le total des décaissements pour acquisition de placements financiers est de 58 126 354,521 Dinars.

F 7 : Encaissements liés à la cession de placements financiers :

Le montant total provenant des cessions des placements financiers est de 32 991 662,474 Dinars.

F 9 : Produits financiers reçus :

- Intérêts : 7 507 832,511 Dinars

- Dividendes : 1 003 848,782 Dinars

F 12 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelle et corporelles :

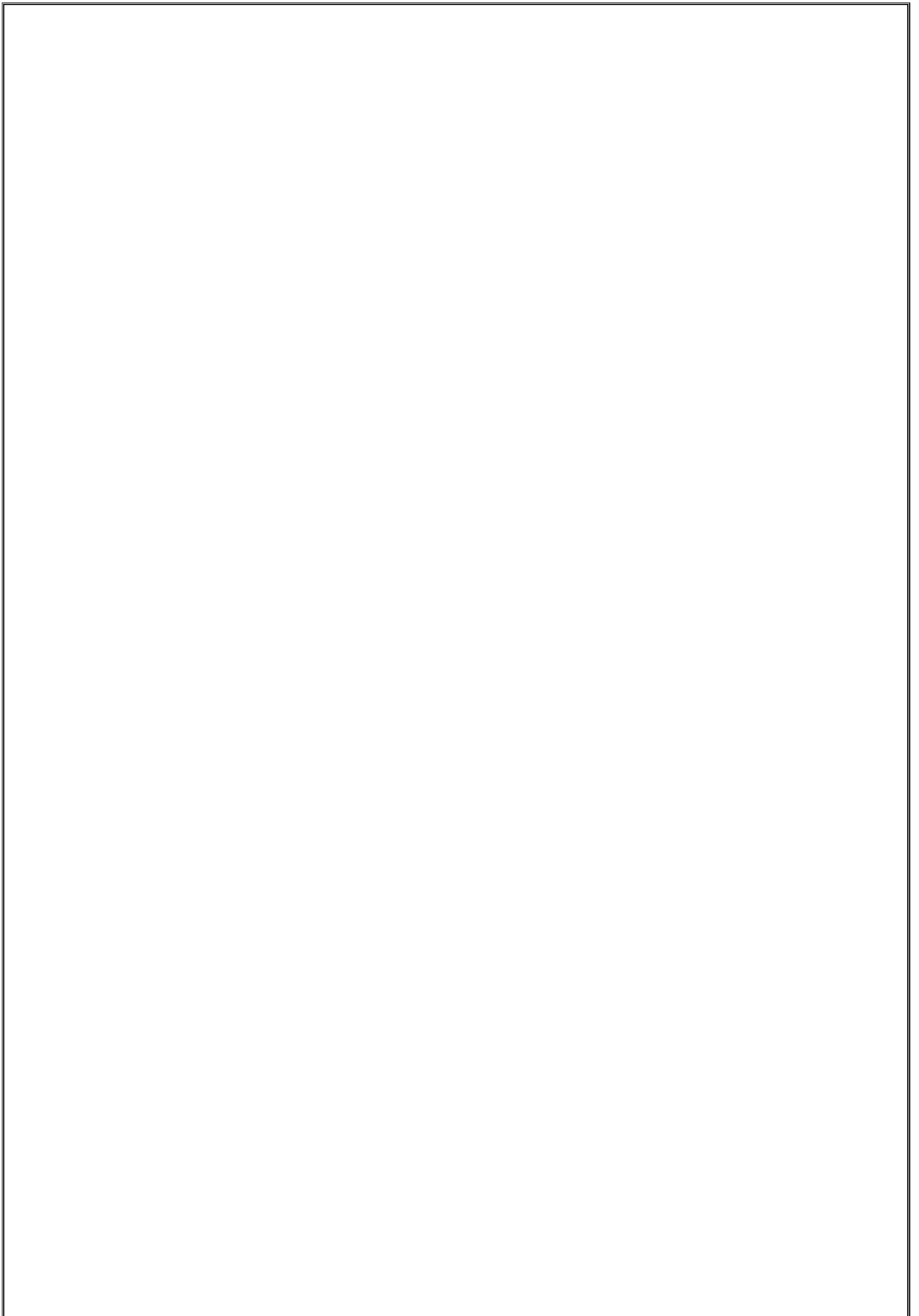
- Matériel de transport : 27 000,000 Dinars

- Matériel informatique : 4 156,296 Dinars

- Matériel de bureau : 1 508,504 Dinars

DECOMPTE FISCAL

I- Bénéfice comptable avant impôt :		9 622 094,391
II- Réintégrations :		1 929 881,964
- Provision pour créances douteuses	67 703,878	
- Provision pour annulation primes	0,000	
- Provision pour congés payés	170 931,702	
- Charges non déductibles(Amortissement Fonds de Commerce)	819 997,604	
- Timbres de Voyage	120,000	
- Provision pour dépréciation des titres cotés	568 094,661	
- Provision risques et charges	135 013,946	
- Prise en charge retenue à la source sur Honoraires non residents	0,000	
- Réceptions & Cadeaux	0,000	
- Autres Charges non déductibles	168 020,172	
- Jetons de presence		
III- Déductions :		1 326 285,938
- Reprise sur provision pour créances douteuses	66 146,758	
- Reprise sur provision pour annulation primes	0,000	
- Dividendes encaissés	1 003 848,782	
- Reprise sur provision des congés payés	148 088,922	
- Intérêts des comptes en devises	0,000	
- Reprise sur provision risques et charges	108 201,476	
- Plus Value des actions cotées en bourse	0,000	
IV- Bénéfice fiscal avant imputation des provisions fiscalement déductibles		10 225 690,417
- Déduction des provisions pour dépréciation des titres	568 094,661	
V- Bénéfice fiscal après imputation des provisions		9 657 595,756
- Déduction pour réinvestissement financier exonéré		
	2 366 601,700	
VI- Bénéfice fiscal imposable		7 290 994,056
Arrondi au dinars Supérieur		7 290 995,000
VI- Impôts sur les sociétés dû		2 551 848,250
Minimum d'impôt dû		1 931 519,151
		291 639,800
		72 909,941
IX- Impôts sur les sociétés dû		2 551 848,250



ANNEXE N° 8
Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif

Désignations	Valeur brute				Amortissements et provisions								VNC Cloture
	à l'ouverture	acquisitions	cessions	à la clôture	à l'ouverture		Augmentations		Diminutions		à la clôture		
					Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
Actifs incorporels													
Concessions, brevets, licences, marques, logiciels	57 182,665			57 182,665	55 038,386		1 847,747					56 886,133	296,532
Fonds commercial	16 399 952,084			16 399 952,084	5 753 618,653		819 997,684					6 573 616,257	9 826 335,827
Total actifs incorporels	16 457 134,749	0,000	0,000	16 457 134,749	5 808 657,039	0,000	821 845,351	0,000	0,000	0,000	0,000	6 628 502,390	9 826 632,359
Actifs corporels d'exploitation													
Installations techniques et machines	177 500,493	27 000,000		204 500,493	38 098,140		37 823,350					75 513,526	128 986,967
Autres installations, outillage et mobilier	101 114,493	5 664,800		106 779,293	80 185,705		11 921,560					92 107,265	14 672,028
Total actifs corporels d'exploitation	278 614,986	32 664,800	0,000	311 279,786	118 275,845	0,000	49 344,946	0,000	0,000	0,000	0,000	167 620,791	143 658,995
Placements													
Terrains et constructions d'exploitation	531 982,500			531 982,500	109 662,207		26 429,325					136 121,332	395 861,168
Terrains et constructions d'exploitation et hors exploitation													
Autres placements financiers													
Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	41 195 328,467	16 436 672,971	7 298 682,474	50 341 398,964		947 570,610	568 094,661					1 515 665,277	48 825 733,687
Obligations et autres titres à revenus fixe	63 321 760,000	3 850 000,000	11 208 560,000	55 171 200,000									55 171 200,000
Autres prêts	3 177,475	1 508 000,000	500,000	1 510 677,475									1 510 677,475
Dépôt auprès des établissements bancaires et financiers	40 000 000,000	34 900 000,000	14 500 000,000	69 400 000,000									60 400 000,000
Placements des contrats en unité de compte													
Total placements	145 652 248,442	55 894 672,971	32 991 662,474	167 955 258,919	109 662,207	947 570,610	594 553,786	0,000	0,000	0,000	0,000	136 121,332	1 515 665,277
Total Global	161 787 998,171	55 927 337,771	32 991 662,474	184 723 673,474	6 036 995,091	947 570,610	1 465 744,082	0,000	0,000	0,000	0,000	6 934 244,513	176 273 763,054

ANNEXE N°9
Etat récapitulatif des placements

Désignation	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	531 982,500	395 861,168		-136 121,332
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPVCM	50 341 398,964	48 825 733,687		-1 515 665,277
Parts d'OPVCM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autres parts d'OPVCM				
Obligations et autres titres à revenus fixe	55 171 200,000	55 171 200,000		
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés	1 510 677,475	1 510 677,475		
Dépôts auprès des entreprises cédantes				
Autres dépôts	60 400 000,000	60 400 000,000		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Total placements	167 955 258,939	166 303 472,330	0,000	-1 651 786,609
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	166 297 786,302	164 645 999,693		-1 651 786,609
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	6 642 971,693	6 642 971,693		
TOTAL	172 940 757,995	171 288 971,386	0,000	-1 651 786,609

ANNEXE N° 10 :
Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance	
	2 013	2 014
Inventaire 2014		
Règlements cumulés	246 528	1 446 441
Provisions pour sinistres	696 494	895 149
Total charges des sinistres	2 653 967	2 093 141
Primes acquises	17 166 086	16 469 688
% sinistres / primes acquises	14,88%	12,16%

Année d'inventaire	Exercice de survenance		
	2 013	2 014	2 015
Inventaire 2015			
Règlements cumulés	412 512	1 923 352	1 750 212
Provisions pour sinistres	706 641	1 249 944	743 043
Total charges des sinistres	541 432	943 022	2 341 690
Primes acquises	17 166 086	16 469 688	14 704 649
% sinistres / primes acquises	3,16%	5,73%	15,92%

Année d'inventaire	Exercice de survenance			
	2 013	2 014	2 015	2 016
Inventaire 2016				
Règlements cumulés	44 782	455 400	2 152 321	1 199 941
Provisions pour sinistres	464 477	745 413	1 052 993	1 428 793
Total charges des sinistres	509 259	1 200 813	3 205 314	2 627 734
Primes acquises	17 166 086	16 469 688	14 704 649	18 806 701
% sinistres / primes acquises	2,97%	7,29%	21,80%	13,97%

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
Inventaire 2017					
Règlements cumulés	14 150	122 043	320 467	1 965 803	3 239 440
Provisions pour sinistres	69 330	263 353	895 259	1 086 277	1 769 151
Total charges des sinistres	83 480	385 396	1 215 726	3 052 080	5 008 592
Primes acquises	17 166 086	16 469 688	14 704 649	18 806 701	24 178 866
% sinistres / primes acquises	0,49%	2,34%	8,27%	16,23%	20,71%

Année d'inventaire	Exercice de survenance					
	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
Inventaire 2018						
Règlements cumulés	27 150	12 248	67 576	269 565	1 735 161	2 335 682
Provisions pour sinistres	333 367	94 668	316 173	713 957	1 458 098	2 054 058
Total charges des sinistres	360 517	106 914	403 749	983 522	3 193 259	4 389 739
Primes acquises	17 166 086	16 469 688	14 704 649	18 806 701	24 178 866	31 106 603
% sinistres / primes acquises	2,10%	0,65%	2,74%	5,23%	13,21%	14,11%

ANNEXE N°11 :
Ventilation des charges et des produits des placements

	Revenus et frais financiers concernant les placement dans des entreprises liées et avec un lien de participations	Autres revenus & frais financiers	Total
Revenu des placements immobiliers			
Revenu des participations		1 295 095,015	1 295 095,015
Revenu des autres placements		8 050 350,275	8 050 350,275
Autres revenus financiers		128 714,725	128 714,725
Total produits des placements	0,000	9 474 160,015	9 474 160,015
Intérêts			
Frais externes		-49 577,895	-49 577,895
Autres frais			
Total charges des placements	0,000	-49 577,895	-49 577,895

ANNEXE 12 :
Résultat technique par catégorie d'assurance vie

LIBELLES	Temporaires Décès	Epargnes	TOTAL
Primes	31 009 997,996	22 149 301,920	53 159 299,916
Charges de prestations	-4 467 382,365	-11 543 590,888	-16 010 973,253
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	-6 315 551,578	-13 423 726,941	-19 739 278,519
Solde de souscription	20 227 064,053	-2 818 015,909	17 409 048,144
Frais d'acquisition	-11 329 126,650	-828 096,639	-12 157 223,289
Autres charges de gestion nettes	-2 489 361,372	-1 778 059,342	-4 267 420,714
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-13 818 488,022	-2 606 155,981	-16 424 644,003
Produits nets de placements	3 210 192,320	5 614 640,137	8 824 832,457
Solde financier	3 210 192,320	5 614 640,137	8 824 832,457
Primes cédées et/ou rétrocédées	-2 052 730,565		-2 052 730,565
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	1 144 467,691		1 144 467,691
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	739 334,232		739 334,232
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	-19 244,902		-19 244,902
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-188 173,544		-188 173,544
Résultat technique	9 430 594,807	190 468,247	9 621 063,054
Informations complémentaires			
Montant des rachats			
Intérêts techniques bruts de l'exercice			
Provisions techniques brutes à la clôture	49 366 346,140	86 341 951,132	135 708 297,272
Provisions techniques brutes à l'ouverture	43 050 794,562	72 918 224,191	115 969 018,754
A déduire			
Provisions devenues exigibles			

SOCIETE « CARTE VIE »
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Messieurs les Actionnaires
de la société « ASSURANCES CARTE VIE »

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « ASSURANCES CARTE VIE », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un total bilan net de 192 884 770 dinars et un résultat net de l'exercice de 6 705 696 dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « ASSURANCES CARTE VIE » au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

4. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

5. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 08 Avril 2019

P/ CMC – DFK International
Chérif BEN ZINA



**LA COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES
TUNISO – EUROPEENNE VIE « CARTE VIE »
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

En application des dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer des conventions soumises aux dispositions des dits articles.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) :

- La société « CARTE VIE » a conclu une convention de placement avec la société « CIIM». Il s'agit d'une avance en compte courant accordé par la société « CARTE VIE » pour un montant de 1 500 000 Dinars et portant des intérêts au taux de 8,4 % l'an.

Le montant des produits constatés en 2018 s'élève à 113 400 Dinars.

II- Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2018, (autres que les rémunérations des dirigeants) :

1- Au 31 Décembre 2018, le compte « Entreprises liées : compte courant CARTE » affiche un solde débiteur de 118 854 Dinars. Ce compte n'est pas rémunéré.

2- La société a conclu un contrat de location avec la société mère « ASSURANCES CARTE » au titre duquel, la société « ASSURANCES CARTE VIE » paye annuellement un montant de 40 000 Dinars. Ce loyer est sujet à une augmentation de 5% chaque année. Ce contrat prend effet à partir du 09 Mai 2011, pour une période de trois années renouvelables. La charge de l'exercice 2018, est de 65 870 Dinars.

III- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

La Direction Générale perçoit des rémunérations nettes pour 345 091 Dinars correspondant aux salaires et autres avantages de l'exercice 2018.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions rentrant dans le cadre des articles précités.

Tunis, le 08 Avril 2019

P/CMC-DFK International
Chérif BEN ZINA

